



Montréal, le 12 octobre, 2020

Lettre ouverte en soutien à la conservation de la Marina de Lachine

En tant que politicienne municipale qui a toujours milité en faveur de la transparence ainsi que de la conservation et des finances saines plutôt que la démolition et de nouvelles dépenses, je donne mon appui à l'Association des plaisanciers de la Marina de Lachine dans leur demande de conserver leur marina, et leur invitation à la Ville de Montréal et l'arrondissement de Lachine de collaborer sur un projet commun et inclusif de parc-marina.

Développement Durable

Quand je me suis opposée au projet massif de développement immobilier dans l'Anse-à-l'Orme, c'était parce que ce projet avait échoué au test de l'acceptabilité sociale, en plus d'être un projet désastreux d'un point de vue environnemental. Bien que les promoteurs, de concert avec l'ancienne administration de Denis Coderre ont tenté de promouvoir le projet comme un projet de "développement durable", c'était clair que le projet était tout sauf durable, car il aurait entraîné la destruction de milieux humides qui servent à la fois d'habitat pour des espèces vulnérables ainsi que de zone tampon aux inondations de la Rivière des Prairies.

Pour qu'un projet soit véritablement durable, il doit rencontrer les triples objectifs de la vitalité économique, du bénéfice social et de la protection de l'environnement. Il doit aussi tenir compte des perspectives des différentes parties prenantes: les résidents et commerçants locaux, l'utilisation actuelle des terrains, et l'environnement, ce partenaire silencieux auquel nous avons le devoir d'être attentifs.

Quand ces critères sont ignorés et des parties prenantes exclues, les conflits surgissent, et la faisabilité du projet est remis en question. Dans le cas de la Marina de Lachine, des parties prenantes telles que l'Association des plaisanciers, les résidents, les commerçants locaux et même des instances de réglementation gouvernementale n'ont pas été consultées. Le résultat est encore un projet dispendieux promu par la Ville, et qui va à l'encontre des demandes des parties prenantes importantes.

Le déplacement d'impact

Une autre considération importante dans le domaine du développement durable est celle du déplacement d'impact. Ceci a lieu quand une action est entreprise dans une perspective de réduction d'impacts environnementaux, mais que cette action ne fait que déplacer les impacts

ailleurs, parfois même en les aggravant. Un exemple de déplacement d'impact serait la fermeture d'une usine au Québec offrant des salaires décents et des standards de sécurité et de protection de l'environnement pour rouvrir les opérations dans un pays où les droits des travailleurs sont moins bien protégés et les politiques de l'environnement et de la sécurité sont déficientes.

Si l'objectif est de réduire la pollution des bateaux motorisés sur le lac, nous devons considérer le bassin du Lac St-Louis dans son ensemble. Loin d'éliminer des bateaux, la fermeture proposée de la marina de Lachine les pousserait vers des marinas éloignées, augmentant la distance de déplacement pour les plaisanciers - donc avec un impact cumulatif d'une empreinte carbone plus lourde dans l'ensemble.

De plus, l'Association des plaisanciers de la Marina de Lachine a démontré son soutien enthousiaste pour une transition écologique vers des formes non-motorisées et hybrides de bateaux, en accord avec les objectifs environnementaux mis de l'avant par la Ville.

Réutiliser, réparer, restaurer

Quand on a à sa disposition un budget dans les milliards (en 2020, le budget d'opérations de la Ville était de 6\$ milliards et celui des immobilisations de 2\$ milliards) il est tentant de chercher - et de trouver - des opportunités de nouveaux projets partout. Des projets publics récents tels que celui de la démolition et la nouvelle construction de la bibliothèque de Pierrefonds démontrent une mécompréhension du bien public autant dans la nécessité du projet que dans les excès budgétaires que celui-ci a engendré.

L'approche du développement durable que je prône repose sur la réutilisation, la réparation et la restauration d'infrastructures existantes autant que possible. Il n'est pas ici question de négliger les travaux nécessaires au maintien et à la préservation des berges; ces travaux doivent aller de l'avant quel que soit le dénouement du présent conflit.

Mais que la Ville propose de fermer et de démolir la Marina de Lachine, une infrastructure existante, avec une structure et une opération financière autonomes pour la remplacer par un projet public encore indéfini à un coût initial estimé de 25\$ millions est franchement irresponsable à un moment où les finances de la Ville sont durement éprouvées.

Ouvrir la porte à une collaboration

Je crois encore dans la possibilité d'avancer ensemble en rassemblant toutes les parties prenantes. Mais pour ce faire, ça prend une ouverture à la collaboration, aux opinions divergentes, et une volonté de s'entendre. En 2020, le développement durable n'est plus un simple rajout, un mot-clé vendeur; c'est une manière incontournable de procéder. Pour cette raison, nous devrions tous être en mesure de s'entendre là-dessus, plutôt que de devoir se confronter entre parties prenantes et représentants élus.

Il n'est pas trop tard pour la Ville de se montrer de bonne foi, en retournant à la table de discussion avec toutes les parties prenantes. Le résultat final serait la co-cr ation d'un projet meilleur, plus durable, plus inclusif, qui b eneficierait aux citoyens, aux commer ants et aux plaisanciers pour des g en erations   venir.



Justine McIntyre est chef du mouvement citoyen Vrai Changement Montr al.